

Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés

AMÉNAGEMENT DE LA RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

Réhabilitation du mur de soutènement
en amont du barrage Simon-Sicard

Inventaires du milieu aquatique

046-P-0013471-0-01-003-EN-R-0100-02

Janvier 2018





Préparé par :

Isabelle Lefebvre

Isabelle Lefebvre, biol., M. Sc.
Chargée de projet
Études environnementales et sociales

et :

Michel Simoneau

Michel Simoneau, biol., M. Sc.
Chargé de projet
Études environnementales et sociales

Approuvé par :

F. Burton

Frédéric Burton, biol., M. Sc.
Chef projet
Études environnementales et sociales

Citation :

Lefebvre, I., M. Simoneau, et F. Burton. 2017. *Réhabilitation du mur de soutènement en rive droite du barrage Simon-Sicard – Inventaires du milieu aquatique*. Préparé pour Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés. 25 p. et 6 annexes.

Sommaire

Le barrage Simon-Sicard fait partie de l'aménagement de la Rivière-des-Prairies. Il relie la pointe amont de l'île de la Visitation à la rive de Montréal. Il se poursuit le long de la rive droite par un barrage mixte béton remblai ou mur d'endiguement. Ce dernier est fissuré, cisailé et disloqué en de nombreux endroits et présente une inclinaison vers le bief amont. Des travaux de réhabilitation doivent donc être réalisés. Dans son ensemble, le mandat vise la planification et la réalisation des inventaires au terrain des différents éléments constituant le milieu naturel dans un contexte d'étude d'impact pour le projet du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard.

Ce rapport présente les résultats concernant le milieu aquatique. Une caractérisation de substrat ainsi que des pêches (pêche électrique et seine de rivage) ont été effectuées le long du mur.

La caractérisation du substrat a montré la présence de blocs, de galets et de cailloux dans la section amont de la zone d'étude, où l'on observe la présence de courant ne permettant pas l'accumulation de sédiments fins. La section aval de la zone d'étude est composée, en majorité, de sable et de limon. Le courant est nul ou très faible dans ce secteur. En zone peu profonde près de la rive, il y a présence d'herbiers plus ou moins denses totalisant une superficie de 2 438 m².

De façon générale, la zone d'étude ne présente pas un potentiel élevé comme habitat pour le poisson. Par contre, la présence d'herbiers localisés en rive offre un habitat plus favorable pour plusieurs espèces de poissons.

Au cours des 3 sorties de l'été 2017, un total de 617 poissons, répartis selon 23 espèces, ont été identifiés. De ce nombre, 143 ont été capturés à la pêche électrique et 474 à la seine de rivage. Une seule espèce à statut (vulnérable) a été capturée durant les travaux, soit l'aloise savoureuse. Cependant, l'esturgeon jaune (menacé) et la tortue géographique (vulnérable), soit deux espèces à statut, sont potentiellement présentes dans la zone d'étude (CDPNQ, 2017). Il n'y a pas eu d'observations liées à ces deux dernières espèces durant les travaux au terrain.

Équipe de réalisation

Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés

Chargée de projet en environnement Marie-Josée Grimard

Conseillère en environnement (milieu aquatique) Patricia Johnston

Conseillère en développement de système d'information géographique Ariane Drouin

Englobe Corp.

Directeur de projet Frédéric Burton, biologiste, M. Sc.

Chargée de projet Isabelle Lefebvre, biologiste, M. Sc.

Analyse et rédaction Isabelle Lefebvre, biologiste, M. Sc.
Michel Simoneau, biologiste, M. Sc.

Travaux de terrain Steve Chevarie, technicien de la faune
Keelan Jacobs, biologiste, M. Sc.
Tommy St-Pierre, technicien de la faune
Isabelle Lefebvre, biologiste, M. Sc.
Frédéric Burton, biologiste, M. Sc.
Sara Dubosq, océanographe, M. Sc.
Michel Simoneau, biologiste, M. Sc.

Cartographie Gabriel Morency-Parent, technicien en cartographie

Traitement de texte et édition Lise Blais, spécialiste en éditique
Fannie Legault Poisson, B.A.

Registre des émissions		
N° de révision	Date	Description
0A	20-10-2017	Émission de la version préliminaire
00	08-12-2017	Émission de la version finale
01	20-12-2017	Émission de la version finale modifiée
02	08-01-2018	Émission de la version finale révisée

Propriété et confidentialité

« Ce document est destiné exclusivement aux fins qui y sont mentionnées. Toute utilisation du rapport doit prendre en considération l'objet et la portée du mandat en vertu duquel le rapport a été préparé ainsi que les limitations et conditions qui y sont spécifiées et l'état des connaissances scientifiques au moment de l'émission du rapport. Englobe Corp. ne fournit aucune garantie ni ne fait aucune représentation autre que celles expressément contenues dans le rapport.

Ce document est l'œuvre d'Englobe Corp. Toute reproduction, diffusion ou adaptation, partielle ou totale, est strictement prohibée sans avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite d'Englobe et de son Client. Pour plus de certitude, l'utilisation d'extraits du rapport est strictement interdite sans l'autorisation écrite d'Englobe et de son Client, le rapport devant être lu et considéré dans sa forme intégrale.

Aucune information contenue dans ce rapport ne peut être utilisée par un tiers sans l'autorisation écrite d'Englobe et de son Client. Englobe Corp. se dégage de toute responsabilité pour toute reproduction, diffusion, adaptation ou utilisation non autorisée du rapport.

Si des essais ont été effectués, les résultats de ces essais ne sont valides que pour l'échantillon décrit dans le présent rapport.

Les sous-traitants d'Englobe qui auraient réalisé des travaux au chantier ou en laboratoire sont dûment évalués selon la procédure relative aux achats de notre système qualité. Pour toute information complémentaire ou de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre chargé de projet. »

Table des matières

1	CONTEXTE DE L'ÉTUDE ET OBJECTIFS	1
2	ZONE D'ÉTUDE	3
3	INFORMATIONS EXISTANTES	7
4	MÉTHODOLOGIE	9
4.1	Caractérisation du milieu aquatique	9
4.2	Inventaire de la faune ichtyenne	9
5	RÉSULTATS	17
5.1	Caractérisation du milieu aquatique	17
5.2	Inventaire de la faune ichtyenne.....	19
5.3	Comparaison des résultats entre 2017 et 2010	21
6	CONCLUSION	23
7	RÉFÉRENCES	25

Cartes

Carte 1	Situation du projet et zone d'étude.....	2
Carte 2	Données existantes sur le milieu aquatique.....	5
Carte 3-1	Composition du substrat et délimitation des herbiers pour le milieu aquatique (section ouest).....	11
Carte 3-2	Composition du substrat et délimitation des herbiers pour le milieu aquatique (section est).....	13
Carte 4	Stations de pêche.....	15

Tableaux

Tableau 1	Caractéristiques des différents tronçons au barrage Simon-Sicard et potentiel de l'habitat pour les poissons d'eaux calmes et les cyprinidés.....	19
Tableau 2	Résultats des pêches à la seine et à la pêche électrique au barrage Simon-Sicard sur la rivière des Prairies en 2017.....	20
Tableau 3	Résultats des pêches effectuées les 5 et 6 octobre 2010 dans la zone à l'étude.....	21

Annexes

Annexe A	Données provenant du CDPNQ, 2017 1) Liste des espèces de poissons recensées dans la rivière des Prairies 2) Présence d'espèces fauniques menacées, vulnérables ou susceptibles d'être désignées ou rares
Annexe B	Exemple de fiches de terrain (fiches de terrain du projet sur CD) 1) Caractérisation de l'habitat 2) Données des pêches
Annexe C	Groupe d'espèces et caractérisation des habitats et des périodes de fraie
Annexe D	Répertoire photographique
Annexe E	Caractéristique des neuf tronçons parcourus au barrage Simon-Sicard le 22 août 2017
Annexe F	Données 1) Données de pêche 2) Données brutes

1 Contexte de l'étude et objectifs

Le barrage Simon-Sicard fait partie de l'aménagement de la Rivière-des-Prairies. Il relie la pointe amont de l'île de la Visitation à la rive de Montréal. Il se poursuit le long de la rive droite par un barrage mixte de béton-remblai ou mur d'endiguement. Il protège la rive à pente douce de l'île de Montréal et retient l'eau du bief amont surélevée par la construction de la centrale. Il a une longueur de 1,3 km. Des travaux de stabilisation ont été effectués à plusieurs reprises depuis la construction du mur de soutènement afin de l'empêcher de basculer. Le mur est fissuré, cisailé et disloqué en de nombreux endroits et présente une inclinaison vers le bief amont. Des travaux de réhabilitation doivent donc être réalisés.

Le présent mandat vise la planification et la réalisation des inventaires au terrain des différents éléments constituant le milieu aquatique dans un contexte d'évaluation environnementale et d'une future étude d'impact pour le projet de réhabilitation du mur.

Ce rapport présente les résultats des inventaires qui ont été conduits pour la caractérisation du milieu aquatique associée au mur en amont du barrage Simon Sicard. La carte 1 présente la zone d'étude et la localisation du projet.



2 Zone d'étude

La zone d'étude couvre la rive droite de la rivière des Prairies (cartes 1 et 2). Elle débute 525 m à l'aval du pont Viau (route 335 vis-à-vis l'avenue St-Charles) jusqu'au pont Papineau-Leblanc (autoroute 19).

Les limites de la zone ont été définies afin d'obtenir un portrait global du milieu aquatique entourant le mur de soutènement faisant l'objet de la réfection. Le mur, qui délimite la rive sur la majorité de sa longueur, est situé à l'extrémité ouest du terrain de l'école Sophie-Barat et se prolonge jusqu'au barrage Simon-Sicard. Le barrage Simon-Sicard est situé au niveau de l'église de la Visitation.

Pour les relevés du milieu aquatique, la rive côté eau et une bande d'une largeur de 50 m à partir de celle-ci ont été caractérisées.



Réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard

Données existantes sur le milieu aquatique

Sources :
 Orthophoto, résolution 25 cm, © Communauté métropolitaine de Montréal, 2015
 Atlas des amphibiens et reptiles du Québec (AARQ), 2017
 BGAP, Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés, mars 2017
 Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), avril 2017
 Classification des milieux humides et modélisation de la sauvagine dans le Québec forestier, Canards Illimités Canada (CIC), mars 2010
 Portrait provincial en aménagement du territoire (PPAT), MAMOT Québec, octobre 2016
 Données de projet, Hydro-Québec, 2017

Cartographie : Englobe
 Fichier : 0003B_cm_002_invent_c2_180103.mxd

0 80 160 m
 MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 2

Janvier 2018



Observations d'herpétofaune (AARQ, 2017)	Espèces fauniques à statut (CDPNQ, 2017)	Lieux d'intérêt (PPAT, 2016)
Tortues	Alose savoureuse	Écologique
Tortue peinte (<i>C. picta</i>)	Fin d'habitat approximatif de l'alose savoureuse	Composante du projet
Tortue serpentine (<i>C. serpentina</i>)	Esturgeon jaune	Zone d'étude
Tortue géographique (<i>G. geographica</i>)	Tortue géographique	Sens de l'écoulement
Salamandre	Milieux humides (CIC, 2010)	
Necture tachetée (<i>N. maculosus</i>)	Eau peu profonde	
Grenouilles	Marécage	
Ououaron (<i>R. catesbeiana</i>)		
Grenouille verte (<i>R. clamitans</i>)		

3 Informations existantes

Afin d'avoir un portrait global du milieu aquatique dans la zone d'étude et aux alentours, des demandes d'informations concernant le milieu naturel ont été faites auprès de différentes sources telles que le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), le Portrait provincial en aménagement du territoire (PPAT), Canards Illimités Canada (CIC) et l'Atlas des amphibiens et reptiles du Québec (AARQ). Les milieux humides les plus près sont situés sur la rive nord de la rivière des Prairies (CIC, 2010). Il n'y a donc pas de milieux humides dans la zone d'étude.

Le parc-nature de l'Île-de-la-Visitation, qui borde la rivière des Prairies sur sa rive sud, est contigu à la zone d'étude (carte 2). Les milieux naturels et riverains y sont protégés (Lessard, 2017). Ce lieu présente un intérêt écologique notable (PPAT, 2016) pour l'ensemble de sa superficie. En effet, le parc et ses rives représentent un habitat faunique reconnu pour trois espèces possédant un statut de conservation particulier soit, l'alose savoureuse (vulnérable), l'esturgeon jaune (menacé) et la tortue géographique (vulnérable ; CDPNQ, 2017 ; annexe A). De plus, plusieurs espèces d'amphibiens et reptiles qui sont aquatiques ou semi-aquatiques y ont été répertoriées, comme la tortue peinte, la tortue serpentine, le necture tacheté, le ouaouaron et la grenouille verte (AARQ, 2017). Ces dernières espèces profitent d'un habitat favorable sur l'île de la Visitation (carte 2). La proximité de l'île de la Visitation et du barrage Simon-Sicard augmente la possibilité de retrouver certaines de ces espèces dans le secteur à l'étude.

Les habitats de la tortue géographique et de l'alose savoureuse s'étendent jusqu'à la zone d'étude (CDPNQ, 2017). Il n'y a toutefois aucune observation d'herpétofaune répertoriée dans le secteur à l'étude.

Selon les données provenant du CDPNQ, un total de 60 espèces de poissons pouvant être présentes ont été identifiées dans la rivière des Prairies (annexe A). Lors d'une campagne d'échantillonnage en 2010, un esturgeon jaune a été capturé au filet maillant dans ce secteur. De façon générale, le secteur n'était pas qualifié de bon habitat ni pour la fraie ni comme aire d'alevinage ou de rassemblement de poissons (Environnement Illimité inc., 2010). La présence d'herbier dans les zones peu profondes en rive peut favoriser la présence d'espèces de petite taille comme les cyprins.

4 Méthodologie

Les travaux concernant les inventaires du milieu aquatique ont eu lieu lors de 3 sorties au terrain, soit le 22 et le 31 août 2017 ainsi que le 8 septembre 2017.

4.1 Caractérisation du milieu aquatique

Neuf tronçons homogènes ont été délimités en embarcation le long de la rive, du côté eau (T1 à T9 ; cartes 3-1 et 3-2). Les premiers mètres en eau peu profonde (0-5 m) ont été caractérisés de façon visuelle au même moment que la caractérisation de la rive (côté eau). Les paramètres suivants ont été notés : type d'environnement, couvert forestier, type d'écoulement, pente et présence de plantes aquatiques.

La caractérisation du milieu aquatique en eau plus profonde a été réalisée en majeure partie à l'aide d'une caméra de type Aquavue. Au total, 35 transects perpendiculaires à la rive ont été effectués à partir du bord de l'eau jusqu'à environ 50 m au large (transects 12 à 46 ; cartes 3-1 et 3-2). Une description de la granulométrie du substrat a été réalisée à 5 m de la rive et, ensuite, à environ tous les 10 m (jusqu'à une distance de 50 m de la rive). Des paramètres comme le chaînage, la profondeur d'eau, la présence ou l'absence de végétation aquatique et la vitesse du courant ont aussi été notés.

L'ensemble des données récoltées a été colligé sur des fiches de terrain préparées à cet effet (annexe B). Les informations sur les différents types de substrat observés et les herbiers présents ont ensuite été cartographiées. L'analyse des informations provenant de l'habitat aquatique a permis d'évaluer les potentiels de fraie, d'alevinage et d'alimentation selon les critères présentés à l'annexe C.

4.2 Inventaire de la faune ichthyenne

L'inventaire de la faune ichthyenne a été réalisé à l'aide de deux types d'engins de pêche, soit la pêche électrique à haut voltage en embarcation (annexe D ; photo 1) et une seine de rivage (25 m X 2 m avec mailles de 3 mm avec poche de 1,5 m X 1,5 m avec mailles de 1 mm ; annexe D, photo 2). La pêche électrique a été utilisée pour effectuer 5 transects dont l'habitat aquatique était homogène, le long de la rive en eau peu profonde. L'ensemble des 5 transects a été parcouru à au moins 2 reprises lors de chaque sortie au terrain.

La seine de rivage a été déployée à partir de la berge en effectuant un cercle au large à l'aide de l'embarcation. Au total, 7 stations de seine ont été échantillonnées lors des sorties du 31 août et du 8 septembre 2017.

La localisation des transects de pêche électrique ainsi que des stations de seine sont présentées à la carte 4. L'ensemble des données récoltées lors des pêches a été colligé sur des fiches de terrain préparées à cet effet (annexe B).





- 19 Station de caractérisation du substrat
- T Tronçon de caractérisation en rive (zone peu profonde côté eau)

Composition du substrat

- Galet, cailloux
- Sable et limon
- Caillou et gravier
- Bloc et galet

Caractérisation de la végétation aquatique
(pourcentage de couverture végétale)

- Végétation éparse (< 50)
- Herbier aquatique (> 50)

➔ Sens de l'écoulement

Réfection du mur de soutènement
en amont du barrage Simon-Sicard

**Composition du substrat et délimitation
des herbiers pour le milieu aquatique
(section est)**

Sources :
 Orthophoto, résolution 25 cm, © Communauté métropolitaine de Montréal, 2015
 Adresses Québec, MERN Québec, juin 2016
 BGAP, Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés, mars 2017
 Données de projet, Hydro-Québec, juin 2017

Inventaires et cartographie : Englobe, 2017
 Fichier : 0003B_cm_003_carac_c3_180103.mxd

0 20 40 m
 MTM, fuseau 8, NAD83

Janvier 2018



5 Résultats

5.1 Caractérisation du milieu aquatique

Les résultats de la caractérisation de l'habitat du poisson sont présentés aux cartes 3-1 et 3-2. De façon générale, il y a présence de substrat plus grossier dans la section ouest de la zone d'étude (ouest du parc Louis Hébert ; carte 3-1). La section est (au niveau et à l'est du parc Louis-Hébert) est composée d'un substrat plus fin (sable et limon ; carte 3-2). Cette différence entre les deux secteurs résulte du fait que la section ouest (amont) est située dans l'axe principal de la rivière alors que la section est (aval) est située dans une baie qui correspond à une zone de dépôt de sédiments fins. Les vitesses de courant, mesurées à environ 30 m de la berge, varient entre 0,4 m/s et 0,8 m/s (écoulement modéré à rapide) dans la section ouest (transects 31 à 41). Les profondeurs mesurées varient entre 6,8 m et 7,2 m à cet endroit. Les vitesses mesurées pour les autres transects sont pratiquement nulles. En rive, les vitesses de courant sont faibles à nulles pour l'ensemble de la zone d'étude (profondeur d'eau entre 1,2 m et 6,4 m). Les tronçons T4 et T8 présentent un substrat dénudé avec la présence de galets et de cailloux.

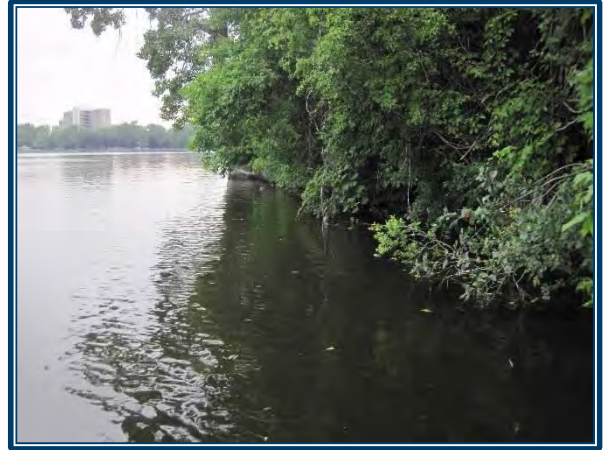
La zone riveraine, caractérisée le long de 9 tronçons homogènes (T1 à T9), présente des caractéristiques assez similaires sur toute la zone d'étude (cartes 3-1 et 3-2). Les caractéristiques de chacun des tronçons sont présentées en détail à l'annexe E.

La zone d'étude est située en milieu urbain. Un couvert forestier composé principalement de feuillus est présent sur la majorité de la rive, sauf pour les tronçons 1 et 2 qui ne présentent aucun couvert de végétation. Le type d'écoulement tout au long de la zone d'étude est régulier et linéaire de type chenal.

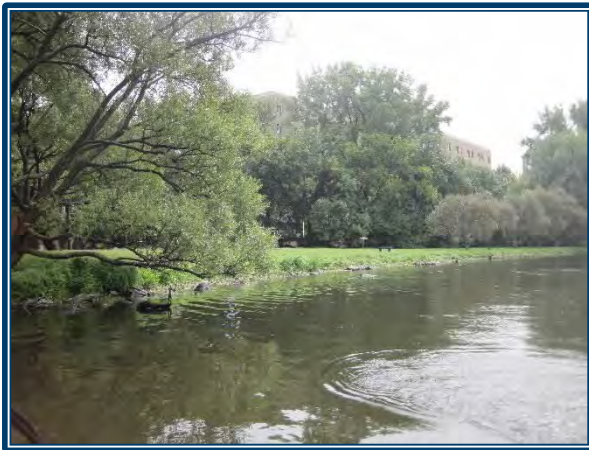
La rive des tronçons 1, 2, 3, 6, 7 et 9 est constituée d'un muret de ciment (annexe D, photo 3) tandis que les autres tronçons présentent une berge naturelle (annexe D, photo 4) ou une berge urbaine gazonnée (annexe D, photo 5). La zone littorale, soit les premiers mètres de rive en eau peu profonde, est composée de végétation aquatique éparse (< 50 %), et ce, sur la majorité des tronçons visités (T1 à T3 et T6 à T9). On retrouve également 3 tronçons (1, 2 et 7) où la présence de végétation aquatique dépasse les 50 % de recouvrement. Les photos 6 à 14 montrent chacun des tronçons caractérisés (annexe D). Les herbiers aquatiques présents sont composés en majorité de vallisnérie d'Amérique (*Vallisneria americana*). En moindre proportion, la Myriophylle à épi (*Myriophyllum spicatum*) et des plantes du genre Potamogeton peuvent être observées.



Muret de ciment



Berge naturelle



Berge gazonnée

Le tableau 1 présente un résumé des différents tronçons caractérisés et de leur potentiel d'habitat pour la faune ichthyenne. Les critères permettant de déterminer les potentiels d'alevinage, de fraie et d'alimentation sont présentés à l'annexe C. Seuls les poissons d'eaux calmes et les cyprinidés ont été pris en compte puisqu'il n'y a pas d'écoulement de type eau vive dans la zone d'étude. Ainsi, on constate que la zone d'étude présente un habitat préférentiel pour les petites espèces de poissons (cyprins) et les poissons d'eaux calmes. La longueur des tronçons varie entre 13 m et 541 m de long. Les tronçons 4 et 5 ont un potentiel d'alevinage, de fraie et d'alimentation évalué comme nul ou faible, en raison de l'absence d'herbier aquatique. Les autres tronçons présentent un potentiel jugé moyen avec des herbiers couvrant des superficies allant de 154 m² à 1077 m².

Il est à noter qu'aucune mulette n'a été observée durant les travaux de caractérisation et de pêche.

Tableau 1 Caractéristiques des différents tronçons au barrage Simon-Sicard et potentiel de l'habitat pour les poissons d'eaux calmes et les cyprinidés

Tronçon (T)	Longueur du tronçon (m)	Superficie d'herbier aquatique (m ²)	Potentiel de l'habitat		
			Alevinage	Fraie	Alimentation
1	157	314	Moyen	Moyen	Moyen
2	103	207	Moyen	Moyen	Moyen
3	113	226	Moyen	Moyen	Moyen
4	146	–	Nul ou faible	Nul ou faible	Nul ou faible
5	13	–	Nul ou faible	Nul ou faible	Nul ou faible
6	541	1 077	Moyen	Moyen	Moyen
7	77	154	Moyen	Moyen	Moyen
8	112	223	Moyen	Moyen	Moyen
9	122	237	Moyen	Moyen	Moyen

5.2 Inventaire de la fauche ichthyenne

L'échantillonnage à la pêche électrique et à la seine de rivage se sont déroulés lors de 3 et 2 jours de terrain respectivement (tableau 2). La carte 4 présente la localisation des stations de pêche. Lors de l'échantillonnage, la température de l'eau se situait entre 18,5 °C et 21,8 °C et le débit était d'environ 580 m³/s. Les conditions étaient similaires pour les trois sorties de pêche.

En ordre chronologique, les trois périodes d'échantillonnage à la pêche électrique (22 et 31 août et 8 septembre) ont permis de capturer 88 individus (14 espèces), 26 individus (9 espèces) et 29 individus (6 espèces) respectivement. Au total, 19 espèces capturées à la pêche électrique ont été identifiées. Un bris de la pêcheuse électrique n'a pas permis d'enregistrer les secondes de pêche à toutes les stations lors de la deuxième et de la troisième sortie. Les secondes de pêche utilisées pour les calculs de rendement ont été déduites à partir de l'heure de début et de fin de chaque tronçon échantillonné. Le rendement calculé peut donc en être légèrement affecté. Cependant, les stations échantillonnées étaient les mêmes pour les trois périodes de pêche.

Concernant la seine, la sortie du 31 août a permis de capturer 338 individus appartenant à 13 espèces et la sortie du 8 septembre 136 individus appartenant à 11 espèces. Au total, 15 espèces capturées à la seine ont été identifiées.

L'abondance et la richesse sont variables pour la pêche électrique et la seine entre les sorties au terrain. La rivière des Prairies est une aire de passage pour beaucoup d'espèces (63 espèces potentiellement présentes selon le CDPNQ (2017)) qui peuvent être de passage dans la zone d'étude. L'homogénéité et la qualité des habitats présents dans la zone d'étude retiennent potentiellement peu d'espèces de façon permanente. La variation entre les espèces et l'abondance présente lors des pêches peut donc sensiblement varier. Il semble préférable d'analyser les captures à la pêche électrique et à la seine comme un tout permettant d'apprécier la richesse potentielle du milieu.

Tableau 2 Résultats des pêches à la seine et à la pêche électrique au barrage Simon-Sicard sur la rivière des Prairies en 2017

Espèce	Engin de pêche							Total général
	Pêche électrique				Seine de rivage			
	Date			Sous-total	Date		Sous-total	
	2017-08-22	2017-08-31	2017-09-08		2017-08-31	2017-09-08		
Effort de pêche (minute/coup)	81	87	42	210	5	7	12	–
Achigan à petite bouche			11	11	5	6	11	22
Alose savoureuse						1	1	1
Barbotte brune		1		1				1
Barbue de rivière	1	1		2				2
Carpe sp.	5			5				5
Crapet de roche	3		2	5	16	35	51	56
Crapet-soleil	9	3	6	18	33	5	38	56
Crayon d'argent					1	1	2	2
Cyprins sp.		3		3	12		12	15
Fouille-roche zébré	4	1		5	1	2	3	8
Gaspereau		3		3				3
Grand brochet			1	1	1		1	2
Laquaiche argentée	2			2				2
Lépisosté osseux	1			1				1
Marigane noire						1	1	1
Maskinongé	1			1				1
Méné à museau arrondi					1		1	1
Méné émeraude	20			20	181	20	201	221
Méné jaune	22	4		26	3		3	29
Meunier noir	3		1	4				4
Perchaude	7	9	8	24	2	8	10	34
Queue à tache noire	8	1		9	47	3	50	59
Raseux-de-terre noir	2			2	35	54	89	91
Total	88	26	29	143	338	136	474	617
Nombre d'espèces	14	9	6	19	13	11	15	23
Capture par unité d'effort (ind/min ; ind/coup)	1,1	0,3	0,7	0,7	67,6	19,4	39,5	–

Au total, 143 poissons ont été capturés ou observés à l'aide de la pêche électrique, tandis que la seine de rivage a permis de capturer 474 poissons pour un total de 617 spécimens (tableau 2). Ces deux engins ont capturé un total de 23 espèces.

Les espèces les plus représentées sont le méné émeraude, le raseux-de-terre noir, le queue à tache noire, le crapet-soleil (photo 15) et le crapet de roche. Ces espèces ont toutes été capturées à la seine. La pêche électrique permet la capture de plus gros spécimens comme le barbu de rivière, le maskinongé (photo 16), la carpe et le lépisosté osseux (photo 17). Une alose savoureuse juvénile (espèce à statut vulnérable) a également été capturée à la seine (photo 18).

La majorité des individus capturés appartiennent à des espèces d'eaux calmes (tableau 2). Le détail des captures et les données brutes sont présentés à l'annexe F.

5.3 Comparaison des résultats entre 2017 et 2010

En 2010, les pêches effectuées du 5 au 6 octobre (température de l'eau = 14,2 °C) ont été réalisées dans trois secteurs de la zone d'étude, soit près du bâtiment de la Paroisse la Visitation-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie, dans le secteur du Centre d'hébergement Laurendeau et dans le secteur de l'école Sophie-Barat (Environnement Illimité inc., 2010). Les pêches ont été effectuées à l'aide de filets maillants expérimentaux dans les trois secteurs sélectionnés. Quatre filets ont été installés, presque perpendiculairement à la rive. La pêche a duré environ 20 heures.

Pour les trois secteurs, l'échantillonnage a permis de capturer un total de 108 poissons appartenant à 13 espèces différentes (tableau 3). De ces poissons, 85 étaient des juvéniles et 23 étaient des adultes.

Tableau 3 Résultats des pêches effectuées les 5 et 6 octobre 2010 dans la zone à l'étude

Espèce	Juvenile	Adulte	Total
Raseux-de-terre noir	49	4	53
Crapet de roche	14	5	19
Perchaude	11	7	18
Méné à museau arrondi	4	0	4
Doré noir	1	3	4
Crapet soleil	2	0	2
Achigan à petite bouche	2	0	2
Esturgeon jaune	0	1	1
Meunier noir	0	1	1
Maskinongé	1	0	1
Méné jaune	0	1	1
Fouille-roche zébré	0	1	1
Doré jaune	1	0	1
Total	85	23	108

La richesse spécifique est plus faible en 2010 qu'en 2017. Cette différence peut s'expliquer par l'utilisation d'un type d'engin de pêche différent, un effort de pêche plus faible et une période d'échantillonnage tardive en 2010.

Le doré jaune, le doré noir et l'esturgeon jaune sont les espèces qui ont été exclusivement capturées en 2010. En 2017, 12 espèces supplémentaires ont été capturées durant les travaux de terrain, soit l'alse savoureuse, la barbotte brune, le barbue de rivière, une espèce de carpe, le crayon d'argent, le gaspareau, le grand brochet, la laquaiche argentée, le lépisosté osseux, la marigane noire, le méné émeraude et le queue à tache noire.

6 Conclusion

Le présent mandat visait la réalisation d'inventaires au terrain des différents éléments constituant le milieu aquatique dans un contexte d'évaluation environnementale et d'une future étude d'impact pour le projet de réhabilitation du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard. Une caractérisation des habitats a été effectuée ainsi qu'un inventaire de la faune ichtyenne.

La caractérisation du substrat a montré la présence de sable et de limon sur la majorité de la zone d'étude. Seul le secteur ouest (amont), exposé au courant principal de la rivière des Prairies, possède un substrat plus grossier composé de blocs, de galets, de cailloux et de gravier. En rive, on retrouve des zones avec un recouvrement végétal pouvant être supérieur à 50 % par endroit (cartes 3-1 et 3-2). Par contre, la majorité de la rive est constituée de végétation éparse. À l'exception des zones de végétation pouvant servir de zone d'alevinage (et abri) pour les petites espèces (cyprins), aucun habitat particulier n'a été observé dans la zone d'étude (p. ex. frayère, zone de regroupement de poisson et aire d'alimentation). La zone amont présente un écoulement modéré à rapide (0,4 m/s à 0,8 m/s) pour la portion caractérisée la plus au large (30 m à 50 m de la rive). Cet habitat ne présente pas de potentiel de fraie en raison de l'écoulement de type laminaire et de la profondeur d'eau (6,8 m à 7,2 m).

Les travaux de caractérisation de l'habitat et de pêche ont démontré une bonne diversité dans la communauté des poissons avec la présence de 23 espèces. Ce nombre est relativement bas comparativement aux 63 espèces potentiellement présentes dans la rivière des Prairies (CDPNQ, 2017). Cependant, les données provenant du CDPNQ sont comptabilisées pour une superficie plus grande et diversifiée en termes d'habitat que la zone d'étude et pour plusieurs saisons, ce qui fait que des espèces de passage peuvent ne pas être représentées dans l'échantillonnage de 2017. Malgré tout, l'inventaire a permis de constater que la majorité des poissons capturés appartiennent aux espèces d'eaux calmes et aux espèces de petite taille (cyprins).

L'abondance et le nombre d'espèces capturées en 2017 sont supérieurs aux pêches qui ont été réalisées en 2010. Les engins de pêche, l'effort et la période de capture n'étaient pas les mêmes entre les deux années, ce qui explique ces différences.

Une seule espèce à statut (vulnérable) a été capturée dans la zone d'étude en 2017, soit l'alose savoureuse. En 2010, un esturgeon jaune avait été capturé dans le secteur du Centre d'hébergement Laurendeau (Environnement Illimité inc., 2010). Ces espèces sont présentes dans ce milieu puisque la rivière des Prairies constitue une route de migration pour ces espèces. La tortue géographique est également susceptible d'être présente dans la zone d'étude (CDPNQ, 2017).

7 Références

- AARQ. 2017. Atlas des amphibiens et des reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint Laurent.
- CENTRE DE DONNÉES SUR LE PATRIMOINE NATUREL DU QUÉBEC(CDPNQ). 2017. Extractions du système de données pour le territoire de Montréal. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), Québec.
- CIC. 2010. Canards Illimités Canada. Classification des milieux humides et modélisation de la sauvagine dans le Québec forestier.
- ENVIRONNEMENT ILLIMITÉ INC. 2010. Caractérisation des habitats aquatiques en bordure du muret de soutènement du barrage Simon-Sicard.
- LESSARD, R. 2017. Parc-Nature de l'Île-de-la-Visitation – Mise en contexte. Direction générale adjointe – Qualité de vie, Services des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal. 8 pages.
- PORTRAIT PROVINCIAL EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE. Octobre 2016. Lieu qui représente une valeur environnementale en raison de sa fragilité, de son unicité ou de sa représentativité (une frayère à saumon, un peuplement forestier, un ravage de cerfs de Virginie, un milieu humide, etc.). Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Annexe A Données provenant du CDPNQ, 2017

- 1) Liste des espèces de poissons recensées dans la rivière des Prairies
- 2) Présence d'espèces fauniques menacées, vulnérables ou susceptibles d'être désignées ou rares

Le 10 avril 2017

Bianca Servant
Conseillère en géographie
Unité Géomatique-cartothèque
Hydro-Québec
Place Dupuis, 3^{ème} étage
855, rue Sainte-Catherine Est
Montréal (Québec) H2L 4P5

N/Réf.: 10332

Numéro de dossier : 000 9003 00 00

Objet : Informations fauniques dans le cadre d'un projet de maintenance de petits ouvrages électriques en aval et en amont de la centrale Rivière-des-Prairies

En réponse à votre demande d'information faunique (DIF) reçue le 21 mars 2017 concernant le sujet en rubrique, voici une description des banques de données consultées et des informations qui nous y avons extraites touchant votre secteur d'étude. Veuillez joindre cette lettre-ci et les pièces jointes à toute demande de certificat d'autorisation, d'autorisation ou de permis.

- Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ)

Le CDPNQ collige, analyse et diffuse l'information disponible sur les éléments prioritaires de la biodiversité. Pour les espèces fauniques, le traitement est assuré par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), tandis que les espèces floristiques sont sous la responsabilité du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).

Depuis 1988, les données provenant de différentes sources (spécimens d'herbiers et de musées, littérature scientifique, inventaires récents, etc.) sont intégrées graduellement au système de gestion de données. Les informations consignées reflètent l'état des connaissances. Certaines portions du territoire sont méconnues et une partie des données existantes n'est pas encore intégrée au système, présente des lacunes quant à la précision géographique ou encore, a besoin d'être actualisée ou davantage documentée. Ainsi, la banque de données ne fait pas de distinction entre les portions de territoires reconnues comme étant dépourvues de telles espèces et celles non inventoriées. Pour ces raisons, l'avis du CDPNQ concernant la présence, l'absence ou l'état des espèces en situation précaire d'un territoire particulier n'est jamais définitif et ne doit pas être considéré comme un substitut aux inventaires de terrain requis dans le cadre des évaluations environnementales.

Selon la potentialité du territoire concerné, il peut s'avérer opportun de réaliser un inventaire de terrain, soit pour vérifier la localisation exacte ou la persistance des espèces rapportées, ou encore pour vérifier si des espèces potentielles non signalées jusqu'à maintenant sont présentes dans la zone à l'étude. En effet, l'information sur la localisation d'une mention est souvent imprécise mais indique que ces espèces peuvent être présentes dans la zone à l'étude si elle compte des habitats propices. Pour mieux connaître quelles espèces pourraient habiter les types d'habitats du territoire à l'étude, on peut consulter les fiches descriptives des 18 espèces de la faune vertébrée susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec (voir le site Internet <http://www3.mffp.gouv.qc.ca/faune/especes/menacees/liste.asp>). Dans l'éventualité d'une étude sur le terrain, la page internet suivante permet de signaler une espèce animale

vertébrée ou végétale suivie par le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) <http://www.cdpnq.gouv.qc.ca/espece.htm>.

Après la consultation de la banque de données du CDPNQ, nous vous avisons de la présence, sur le territoire de votre projet ou à l'intérieur d'un périmètre d'influence de ce dernier, de mentions d'espèces animales menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées ou d'intérêt pour le CDPNQ. Le rapport des mentions est ci-joint dans le fichier intitulé « Occurrences sélectionnées.pdf » et la « Carte faunique » jointe indique la localisation de ces mentions.

Ces données sont confidentielles et transmises seulement à des fins de recherche, de conservation et de gestion du territoire. Afin de mieux protéger les espèces en cause, notamment de la récolte, nous exigeons que ces informations ne soient pas divulguées à un tiers et qu'elles soient employées seulement dans le contexte de la présente demande.

Pour faire mention des documents fournis, nous suggérons la formulation suivante :

Citation générale :

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec. Mois, année. Extractions du système de données pour le territoire de Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), Québec. x pages.

Citation d'un rapport en particulier :

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec. Mois, année. Titre du rapport. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), Québec. x pages.

Pour une donnée en particulier, l'auteur doit être cité et son autorisation accordée avant diffusion dans une publication.».

Pour en savoir davantage sur le CDPNQ, veuillez consulter le site web www.cdpnq.gouv.qc.ca.

Pour en savoir davantage sur les espèces d'oiseau en situation précaire qui figurent sur la sortie informatisée jointe ou s'ils présentent un potentiel de présence dans le territoire de votre projet, vous êtes invités à entrer en contact avec le Regroupement QuébecOiseaux (4545, Pierre-de-Coubertin, C.P. 1000, Succ. M, Montréal, Québec, H1V 3R2, site internet: <http://www.quebecoiseaux.org>). Le Regroupement QuébecOiseaux est responsable d'un programme de suivi des sites de reproduction des oiseaux menacés du Québec depuis 1993. Les renseignements colligés sont saisis dans la banque de données sur les oiseaux menacés du Québec, SOS-POP. Les demandes d'information doivent être adressées à monsieur Pierre Fradette, biologiste responsable de la banque de données au (418) 730-7551 (pfradette@quebecoiseaux.org) Aussi, dans le cas d'espèces d'amphibien ou de reptile, vous pouvez obtenir les données de l'Atlas des amphibiens et des reptiles du Québec pour une somme raisonnable. Veuillez communiquer avec M. Sébastien Rouleau, coordonnateur de la recherche et de la conservation à la Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent au (514) 457-9449, poste 106 (télécopieur : 457-0769 ; courriel : rouleau.sebastien@ecomuseum.ca, 21 125 chemin Sainte-Marie, Sainte-Anne-de-Bellevue, Québec H9X 3Y7).

Enfin, nous vous rappelons que c'est le MDDELCC qui collige les mentions d'espèces végétales rares dans le CDPNQ. Pour la région Montérégie, vous pouvez contacter Robert Rubénovitch (450 928-7607, monteregie@mddelcc.gouv.qc.ca) et pour les régions de Montréal et de Laval, c'est monsieur Marc Chagnon (514 873-3636 #221, marc.chagnon@mddelcc.gouv.qc.ca) qui saura vous répondre.

Vous trouverez ci-joint les renseignements numériques pertinents à votre demande dans la banque du CDPNQ.

J'espère que ces renseignements répondent à vos besoins. Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Mélissa Lamoureux

Technicienne de la faune

/ML

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

Unité de gestion des ressources naturelles et de la faune de Montréal-Montérégie,

Liste de quelques espèces de poissons présentes sur le territoire de l'unité de gestion et informations sur leur période de reproduction (Rassemblements, fraye et alevinage).

ESPÈCE <small>LIEN VERS FICHE DESCRIPTIVE</small>	Période de protection des activités de reproduction	Statut en vertu de la Loi sur les espèces menacées et vulnérables	Espèce d'eau chaude			Espèce d'eau fraîche				Espèce rare				
			Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
ACHIGAN À PETITE BOUCHE	1 mai - 1 août													
ACHIGAN À GRANDE BOUCHE	1 mai - 1 août													
ALOSE SAVOUREUSE	15 mai - 1 juillet	Vulnérable												
ANGUILLE D'AMÉRIQUE	15 juin - 15 septembre	Susceptible ¹												
AUTRES CYPRINIDÉS	15 mai - 1 septembre													
BARBOTTE BRUNE	15 mai - 1 juillet													
BARBOTTE DES RAPIDES		Susceptible ¹												
BARBOTTE JAUNE		Susceptible ¹												
BARBUE DE RIVIÈRE	1 juin - 1 août													
BROCHET D'AMÉRIQUE	1 avril - 1 juin ²													
BROCHET VERMICULÉ	1 avril - 1 juin ³	Susceptible ¹												
CARPE	1 juin - 15 juillet													
BROCHET MAILLÉ	1 avril - 15 juin													
CHEVALIER DE RIVIÈRE	1 juin - 15 juillet	Susceptible ¹												
CHEVALIER BLANC	1 mai - 15 juin													
CHEVALIER CUIVRE	1 juin - 1 août	Menacée												
CHEVALIER JAUNE	15 mai - 1 juillet													
CHEVALIER ROUGE	15 avril - 15 juin													
CISCO DE LAC	15 novembre - 15 mai ²													
CRAPET À LONGUES OREILLES	1 juin - 1 août ²	Susceptible ¹												
CRAPET ARLEQUIN	1 juin - 1 août ²													
CRAPET DE ROCHE	1 juin - 15 juillet													
CRAPET-SOLEIL	15 mai - 15 juillet													
DARD ARC-EN-CIEL	15 avril - 15 mai ²	Susceptible ¹												
DARD DE SABLE		Susceptible ¹												
DORÉ JAUNE	1 avril - 1 juin													
DORÉ NOIR	1 avril - 1 juin													
ESTURGEON JAUNE	1 mai - 1 juillet	Susceptible ¹												
FONDULE BARRÉ	15 mai - 15 août ²													
FOUILLE-ROCHE GRIS	1 mai - 1 août ¹	Vulnérable												
GRAND BROCHET	1 avril - 1 juin													
GRAND COREGONE	1 octobre - 15 mai													
LAMPROIE DU NORD		Susceptible ¹												
LAQUAICHE ARGENTÉE	1 mai - 1 juillet													
LÉPISOSTE OSSEUX	1 mai - 1 juillet													
MALACHIGAN	1 juillet - 1 septembre ²													
MARIGANE NOIRE	1 juin - 1 août													
MASKINONGÉ	15 avril - 15 juin													
MÉNÉ À NAGEOIRES ROUGES	15 mai - 15 juillet													
MÉNÉ D'HERBE		Susceptible ¹												
MÉNÉ EMERALIDE	15 mai - 1 septembre													
MÉNÉ JAUNE	1 mai - 1 août													
MÉNÉ LAITON	1 mai - 1 août ²	Susceptible ¹												
MEUNIER NOIR	1 avril - 1 juin													
MELNIER ROUGE	1 avril - 1 juin													
MULET À CORNES	1 mai - 1 août													
MULET PERLÉ	1 mai - 15 juillet													
OMBLE DE FONTAINE	15 sept - 1 mai													
PERCHAUDE	1 avril - 1 juin													
POISSON-CASTOR	1 mai - 15 juin													
TÊTE-DE-BOULE	15 mai - 1 septembre													
TRUITE ARC-EN-CIEL	15 octobre - 15 mai													
TRUITE BRUNE	15 octobre - 15 mai													
VENTRE-POURRI	15 mai - 1 septembre													

¹ susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables² Adapté pour la région selon les renseignements trouvés dans Scott et Crossman 1974³ Une période de reproduction automnale à été mise en évidence au marais Saint-Eugène sur le territoire de la région du Centre du Québec, non loin des limites de la Montérégie. Il est donc possible que ce phénomène puisse aussi avoir lieu au sein de l'aire de répartition montérégienne de l'espèce, soit dans la partie supérieure de la rivière Richelieu, l'archipel du lac Saint-Pierre et le marais de la baie de Lavallière

Espèces à risque zone

1 – Nombre total d'occurrences pour cette requête : 20

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

FAUNE

Acipenser fulvescens - (11173)

esturgeon jaune

Rivière des Prairies, bief aval de la centrale Rivière des Prairies. / 1982 : Plusieurs oeufs et alevins.

1983-05-03 : 8 individus ; 1983-05-04 : 2 individus ; 1983-05-05 : 5 individus ; 1983-05-06 : 1 individu ; 1983-05-12 : 29 individus ; 1983-05-13 : 15 individus ; 1983-05-14 : 29 individus ; 1983-05-15 : 56 individus ; 1983-05-16 : 31 individus ; 1983-05-17 : 46 individus ; 1983-05-18 : 32 individus ; 1983-05-21 : 30 individus ; 1983-05-22 : 29 individus ; 1983-05-23 : 16 individus.

1984-05-11 : 30 individus ; 1984-05-12 : 19 individus ; 1984-05-14 : 50 individus ; 1984-05-17 : 10 individus ; 1984-05-18 : 10 individus.

1995-04-27 : 2 individus ; 1995-05-01 : 1 individu ; 1995-05-02 : 3 individus ; 1995-05-03 : 7 individus ; 1995-05-04 : 43 individus ; 1995-05-05 : 18 individus ; 1995-05-06 : 90 individus ; 1995-05-08 : 58 individus ; 1995-05-09 : 92 individus ; 1995-05-10 : 195 individus ; 1995-05-11 : 108 individus ; 1995-05-12 : 164 individus ; 1995-05-13 : 146 individus ; 1995-05-15 : 150 individus ; 1995-05-16 : 99 individus ; 1995-05-17 : 75 individus ; 1995-05-18 : 58 individus ; 1995-05-19 : 48 individus ; 1995-05-23 : 67 individus ; 1995-05-24 : 58 individus ; 1995-05-25 : 16 individus.

1996-05-08 : 1 individu ; 1996-05-09 : 5 individus ; 1996-05-10 : 10 individus ; 1996-05-13 : 37 individus ; 1996-05-14 : 68 individus ; 1996-05-15 : 54 individus ; 1996-05-16 : 80 individus ; 1996-05-17 : 92 individus ; 1996-05-18 : 98 individus ; 1996-05-21 : 236 individus ; 1996-05-22 : 161 individus ; 1996-05-23 : 102 individus ; 1996-05-24 : 61 individus ; 1996-05-25 : 93 individus ; 1996-05-26 : 61 individus ; 1996-05-27 : 43 individus ; 1996-05-28 : 32 individus ; 1996-05-29 : 77 individus ; 1996-06-05 : 51 individus ; 1996-06-06 : 24 individus ; 1996-06-07 : 21 individus ; 1996-06-10 : 20 individus ; 1996-06-11 : 2 individus ; 1996-06-12 : 4 individus.

Habitat: Substrat composé principalement de galets et de blocs avec du gravier grossier entre les amoncellement rocheux. Au moment du frai en 1982, le site était caractérisé par une profondeur variant entre 0,6 et 1 m ainsi que par des vitesses de courant se situant entre 1,0 et 1,5 m/s.

45,595 / -73,651

A (Excellente) - S (Seconde, 150 m)

B2.03

1996-06-12

Meilleure source : Moisan, M. et H. Laflamme. 1999. Rapport sur la situation de l'Esturgeon jaune (*Acipenser fulvescens*) au Québec. Ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction de la faune et des habitats. 68 p.

Alosa sapidissima - (11150)

alose savoureuse

Rivière des Prairies, environ 1 à 2 km en aval du pont Pie-IX / À venir (Source Pierre Bilodeau, DAF Montérégie)

45,603 / -73,644

B (Bonne) - S (Seconde, 150 m)

B4.07

2002-10

Meilleure source :



Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Alosa sapidissima* - (11163)alose savoureuse**Rivière des Prairies, Bief aval de la centrale hydroélectrique de Rivière des Prairies. / 1948-06-22 : 1 femelle.**1981-05-20 au 1981-06-22 : 115 individus.**1983-05-24 : 2 mâles, 1 individu ; 1983-05-27 : 15 mâles ; 1983-05-30 : 4 mâles et 7 femelles ; 1983-06-02 : 3 mâles et 3 femelles ; 1983-06-03 : 10 mâles et 6 femelles ; 1983-06-06 : 6 mâles et 5 femelles ; 1983-06-09 : 4 mâles et 6 femelles ; 1983-06-13 : 2 mâles ; 1983-06-17 : 1 femelle ; 1983-06-23 : 1 femelle.*

45,594 / -73,652

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1983-06-23

Meilleure source : PROVOST, J. et R. FORTIN. 1984. Suivi écologique de l'ichtyofaune en période de construction □ Centrale Rivière des Prairies- Remplacement de l'évacuateur de crue. Université du Québec à Montréal. Rapport présenté à la Vice-Présidence Environnement d'Hydro-Québec. 114 p.

Alosa sapidissima* - (11166)alose savoureuse**Rivière des Prairies, bief amont de la centrale Rivière-des-Prairies. / 1983-09-01 : 10 juvéniles ; 1983-09-06 : 23 juvéniles ; 1983-09-07 : 27 juvéniles ; 1983-09-08 : 202 juvéniles ; 1983-09-09 : 131 juvéniles ; 1983-09-10 : 7 juvéniles ; 1983-09-11 : 1 juvénile ; 1983-09-12 : 128 juvéniles ; 1983-09-13 : 19 juvéniles ; 1983-09-14 : 9 juvéniles ; 1983-09-15 : 51 juvéniles ; 1983-09-16 : 145 juvéniles 1983-09-20 : 97 juvéniles ; 1983-09-22 : 24 juvéniles ; 1983-09-26 : 1 juvénile.*

45,584 / -73,66

H (Historique) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1983-09-26

Meilleure source : AUGER, D., J. PROVOST et R. FORTIN. 1983. Dévalaison des aloses juvéniles à la centrale Rivière-des-Prairies en 1983. Département des Sciences Biologiques, Université du Québec à Montréal, pour le service Écologie biophysique, vice-présidence Environnement, Hydro-Québec. Décembre 1983. 66 p. + annexe.

Alosa sapidissima* - (11155)alose savoureuse*

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
<i>Rivière des Prairies, bief aval de la rivière des Prairies. / 1982-05-25 : 1 mâle et 1 femelle ; 1982-05-26 : 1 mâle ; 1982-05-28 : 7 mâles et 5 femelles ; 1982-05-31 : 28 mâles et 28 femelles ; 1982-06-02 : 17 individus ; 1982-06-03 : 13 individus ; 1982-06-04 : 30 mâles et 34 femelles ; 1982-06-09 : 5 mâles et 17 femelles ; 1982-06-11 : 3 mâles et 7 femelles ; 1982-06-14 : 4 mâles et 11 femelles ; 1982-06-16 : 1 femelle.</i>			
<i>1990-05-21 : 3 individus ; 1990-05-22 : 7 individus ; 1990-05-23 : 20 individus ; 1990-05-24 : 23 individus ; 1990-05-25 : 29 individus ; 1990-05-26 : 29 individus ; 1990-05-27 : 21 individus ; 1990-05-28 : 24 individus ; 1990-05-29 : 10 individus ; 1990-05-30 : 12 individus ; 1990-05-31 : 18 individus ; 1990-06-01 : 12 individus ; 1990-06-02 : 24 individus ; 1990-06-03 : 7 individus ; 1990-06-04 : 11 individus ; 1990-06-05 : 10 individus ; 1990-06-06 : 23 individus ; 1990-06-07 : 18 individus ; 1990-06-08 : 14 individus ; 1990-06-11 : 7 individus ; 1990-06-12 : 7 individus ; 1990-06-14 : 3 individus.</i>			
<i>1991-05-28 : 6 individus ; 1991-05-29 : 7 individus ; 1991-05-30 : 10 individus ; 1991-05-31 : 14 individus ; 1991-06-01 : 18 individus ; 1991-06-02 : 18 individus ; 1991-06-03 : 9 individus ; 1991-06-04 : 15 individus ; 1991-06-05 : 24 individus ; 1991-06-06 : 25 individus ; 1991-06-07 : 3 individus ; 1991-06-08 : 3 individus ; 1991-06-09 : 3 individus ; 1991-06-10 : 5 individus ; 1991-06-11 : 3 individus ; 1991-06-12 : 1 individu.</i>			
<i>1993-05-16 : 1 individu ; 1993-05-19 : 1 individu ; 1993-05-22 : 1 individu ; 1993-05-25 : 1 individu ; 1993-05-27 : 1 individu ; 1993-05-28 : 4 individus ; 1993-05-29 : 1 individu ; 1993-05-30 : 8 individus ; 1993-05-31 : 8 individus ; 1993-06-01 : 12 individus ; 1993-06-02 : 22 individus ; 1993-06-03 : 20 individus ; 1993-06-04 : 19 individus ; 1993-06-05 : 25 individus ; 1993-06-06 : 35 individus ; 1993-06-07 : 17 individus ; 1993-06-08 : 9 individus ; 1993-06-09 : 15 individus ; 1993-06-10 : 16 individus ; 1993-06-11 : 19 individus ; 1993-06-12 : 12 individus ; 1993-06-13 : 9 individus ; 1993-06-14 : 15 individus ; 1993-06-15 : 13 individus ; 1993-06-17 : 4 individus ; 1993-06-18 : 9 individus ; 1993-06-19 : 13 individus ; 1993-06-20 : 3 individus ; 1993-06-22 : 1 individu.</i>			
45,591 / -73,653	H (Historique) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	1993-06-22
Meilleure source : ENVIRONNEMENT ILLIMITÉ inc. 1994. Rivière des Prairies, Suivi de l'Alose savoureuse 1993. Pour les services Ressources et Aménagement du territoire, et Activités d'Exploitation, vice-présidence Environnement, Services techniques de la Région Maisonneuve, Hydro-Québec. 174 p. + 2 annexes.			

***Alosa sapidissima* - (11156)**

alose savoureuse

<i>Rivière des Prairies, en aval du barrage Simon Sicard (bassin de l'Église). / 1992-06-03 : 1 individu ; 1992-06-05 : 1 individu ; 1992-06-06 : 1 individu ; 1992-06-11 : 2 individus ; 1992-06-14 : 1 individu.</i>			
<i>1993-06-04 : 2 individus ; 1993-06-05 : 2 individus ; 1993-06-06 : 8 individus ; 1993-06-08 : 1 individu ; 1993-06-09 : 5 individus ; 1993-06-11 : 2 individus ; 1993-06-12 : 2 individus ; 1993-06-13 : 1 individu ; 1993-06-15 : 1 individu.</i>			
45,574 / -73,662	H (Historique) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	1993-06-15
Meilleure source : ENVIRONNEMENT ILLIMITÉ inc. 1994. Rivière des Prairies, Suivi de l'Alose savoureuse 1993. Pour les services Ressources et Aménagement du territoire, et Activités d'Exploitation, vice-présidence Environnement, Services techniques de la Région Maisonneuve, Hydro-Québec. 174 p. + 2 annexes.			

***Chaetura pelagica* - (21379)**

martinet ramoneur

<i>Région de la Montréal. Ville de Montréal. Cette occurrence est composée des sites SOS-POP MR0288 (Immeuble à logements boul. Henri-Bourassa E No1 - SCF288), MR0291 (Immeuble à logements rue Sauvé E - SCF291), MR0351 (Immeuble av. Christophe-Colomb - SCF351), MR0675 (Édifice municipal Albert-Dumouchel) et MR0681 (Immeuble à logements boul. Henri-Bourassa E No2). / Présence de l'espèce à ce site en 2005, 2007, 2011 et 2012. Jusqu'à ___ couples ont été observés au cours d'une même année. 1 nid contenant des jeunes a été observé en 2012. L'espèce n'a pas été observée à ce site en 2006, 2008, 2009. Habitat : MR0288 et MR0291: Cheminée d'un immeuble. MR0351: Cheminée d'un édifice.</i>			
45,563 / -73,662	E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	2012-07-23

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Meilleure source :

Chaetura pelagica - (21372)

martinet ramoneur

Région de Laval. Ville de Laval. Cette occurrence est composée des sites SOS-POP MR0270 (École secondaire Mont-de-Lasalle (aile N) - SCF270) et MR0365 (École secondaire Mont-de-Lasalle (aile O) - SCF365) / Présence de l'espèce à ce site en 2005, 2007 et 2012.

Jusqu'à ___ couples ont été observés au cours d'une même année. Habitat : MR0270 et MR0365: Cheminée d'une école.

45,555 / -73,689

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2012-08-06

Meilleure source :

Chaetura pelagica - (23999)

martinet ramoneur

/

45,553 / -73,662

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

0

Meilleure source :

Chaetura pelagica - (23948)

martinet ramoneur

/

45,585 / -73,67

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

0

Meilleure source :

Falco peregrinus - (14310)

faucon pèlerin

Dans la région de Laval, à la Carrière Demix. Le site compte deux emplacements de nid au site SOS-POP: FP-067 (Carrière Demix (Laval)) et FP-118 (Cap de la Santé). Pour y accéder, FP-067: aller au sud de l'autoroute 440 entre les rue Saulnier et le boul. St-Martin et à l'ouest de la voie ferrée et FP-118: par l'autoroute 440, prendre la sortie du bv René-Lanec. / Le nid 1 (FP-067) a été découvert en 2002 alors qu'il y avait quatre fauconneaux au nid. Le couple a produit également quatre jeunes en 2003 et en 2004. En 2005, le couple a produit 3 fauconneaux et on y a introduit un orphelin en duvet blanc. Les quatre jeunes ont pris leur envol. En 2006, quatre jeunes ont également été vus. En 2007 et 2008, le nid aurait été inutilisé, mais les adultes ont été vus. En 2009 et 2010, le site a été utilisé. En 2011 (dernier suivi), un adulte a été observé dans la carrière. Le nid 2 (FP-118) a été découvert en 2007. Un laveur de vitre aurait été attaqué par le faucon, mais le nid n'a pas été localisé précisément En 2008 (dernier suivi), le site était vide. Habitat: nid 1:Paroi dans une carrière. Le nid est du côté Est vers le Nord au 2ième tiers de la paroi. Nid 2 : Édifice.

45,596 / -73,704

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2011-04-18

**SGBIO**

Système Géomatique de l'Information sur la Biodiversité

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Meilleure source : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

Graptemys geographica - (2946)

tortue géographique

Fleuve Saint-Laurent, Lac Saint-Louis, Lac des Deux-Montagnes, rivière des Prairies, rivière des Mille-Îles, Île Saint-Joseph, au sud de l'île Saint-Joseph, Archipel de Montréal. / Le site a été utilisé en 1968. Une étude capture-recapture démontre que le site a été utilisé en 1977, 1978 et 1979. Au moins quatre individus ont été observés en 1980 et un individu en 1985. En 1988, le site a également été utilisé et au moins un individu a été observé en 1989 dans un site de nidification. Le site a été utilisé en 1990 et au moins trois observations ont été faites dans un site de nidification. Plusieurs individus ont été observés en 1994 pendant les mois de juin et juillet, soit 190 individus. En 1995, quinze individus ont été observés sur le site. En 1996, trois individus ont été observés et deux en 2001. Le site a également été utilisé en 2003 (mai et juin). Île Saint-Joseph : site de ponte de tortues. L'analyse des coquilles d'ufs n'a pas encore été révélée. L'utilisation du site par la tortue géographique n'a donc pas encore été validée. Toutefois, 3 des 4 tortues géographiques suivies par télémétrie se trouvaient dans le secteur de l'île Saint-Joseph pendant la période de ponte (juin). Trois nids réels (avec coquilles) ont été observés alors que 26 faux nids (trous seulement sans ufs) étaient présents. Des tortues femelles munies d'émetteurs ont été localisées au sud de l'île Saint-Joseph tard à l'automne 2006 et pendant toute la saison hivernale 2007 signifiant la présence d'un hibernacle à cet endroit.

45,548 / -73,701

B (Bonne) - S (Seconde, 150 m)

B3.11

2012

Meilleure source : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

Lanius ludovicianus - (1801)

pie-grièche migratrice

Région de Montréal. Cette occurrence est composée des sites SOS-POP PM-036 (Ahuntsic) et PM-037 (Sainte-Alexis). / Présence de l'espèce à ce site en 1965 où 1 nid a été observé à chacun des 2 sites. Habitat non décrit.

45,55 / -73,65

H (Historique) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1965-07-05

Meilleure source : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

Lasionycteris noctivagans - (15856)

chauve-souris argentée

À Laval. / Il y a eu 1 enregistrement en juin 2003, lors du réseau québécois d'inventaires acoustiques.

45,602 / -73,692

B (Bonne) - S (Seconde, 150 m)

B3.02

2003-06-23

Meilleure source : MMACH. 1996 -. Banque de données sur les micromammifères et les chiroptères du Québec, active depuis 1996. Gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'expertise sur la faune et ses habitats. Québec, Québec.

Lasionycteris noctivagans - (15857)

chauve-souris argentée



Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
<i>Laval, partie sud de l'île. / Des cris de chauve-souris ont été enregistrés à plusieurs reprises en 2000, 2001, 2002, 2003, 2004 et 2006, au cours du réseau québécois d'inventaires acoustiques.</i>			
45,543 / -73,722	A (Excellente) - S (Seconde, 150 m)	B2.03	2006-08-06
Meilleure source : MMACH. 1996 -. Banque de données sur les micromammifères et les chiroptères du Québec, active depuis 1996. Gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'expertise sur la faune et ses habitats. Québec, Québec.			

Lasiurus borealis - (18009)

chauve-souris rousse

À Laval, le long du parcours du réseau CHIROP. / Une chauve-souris a été enregistrée à Laval, à l'entrée d'un parc. Habitat: Présence d'arbres matures.

45,556 / -73,694	B (Bonne) - S (Seconde, 150 m)	B3.02	2006-08-06
Meilleure source : MMACH. 1996 -. Banque de données sur les micromammifères et les chiroptères du Québec, active depuis 1996. Gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'expertise sur la faune et ses habitats. Québec, Québec.			

Lasiurus cinereus - (17360)

chauve-souris cendrée

Rivière-des-Prairies, Laval. / Il y a eu 31 enregistrements en juillet 2000, 14 autres en juillet 2001, 41 en 2002 et 4 le 8 juillet 2003. Durant la saison 2006, il y a eu 3 enregistrements (1 le 13 juillet et 2 le 7 août). Habitat : milieu urbain, près de parcs, arbres matures.

45,544 / -73,719	B (Bonne) - S (Seconde, 150 m)	B3.02	2006-08-07
Meilleure source : MMACH. 1996 -. Banque de données sur les micromammifères et les chiroptères du Québec, active depuis 1996. Gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'expertise sur la faune et ses habitats. Québec, Québec.			

Storeria dekayi - (11430)

couleuvre brune

Laval, Quartier Chomeday Laval, à l'arrière (sud-ouest) du stationnement de l'édifice Place Laval, coin boul. des Laurentides et boul. Saint-Martin. / En 1998, huit individus ont été capturés dont la moitié étaient des juvéniles. Habitat : champ avec un sentier de gravel et ancien dépotoir, aussi il y a une ligne d'Hydro-Québec.

45,575 / -73,707	B (Bonne) - S (Seconde, 150 m)	B3.11	1998
Meilleure source : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.			

Storeria dekayi - (11456)

couleuvre brune

Duvernay, Place de la Lière, continuité de la rue Notre-Dame-de-Fatima, mais au nord du boul. Saint-Martin. La fin de la rue donne sur le champ. / Deux individus ont été observés en 1998. Habitat : champ avec végétation de hauteur variable.

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
45,598 / -73,695	B (Bonne) - S (Seconde, 150 m)	B3.11	1998

Meilleure source : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

Storeria dekayi - (18874)

couleuvre brune

Sur l'île de Montréal, au Parc Nature, au Nord du chalet d'accueil, près du sentier N-S dans la zone A et B. / Les premières mentions au site remonte à 2006, alors que quatre adulte et 2 juvéniles avaient été recensés dans ce secteur. En 2007, quatre adulte et dix juvéniles ont utilisés les site. Habitata: Petit boisé, milieu forestier constitué principalement de Populus deltoïedes et d'Acer negundo avec la présence de buche et une petite rivière traverse le boisé.

45,58 / -73,656	E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	2007-12-27
-----------------	--	-------	------------

Meilleure source : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

**SGBIO**

Système Géomatique de l'Information sur la Biodiversité

2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 10

Nom latin

Nom commun Statut canadien Cosepac / Lep	Rangs de priorité			Statut	Total Requête	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec**	
	G	N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	I	Autres*		
FAUNE <i>Acipenser fulvescens</i> esturgeon jaune X (Aucun) / X (Aucun)	G3G4	N3N4	S3	Susceptible	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6
<i>Alosa sapidissima</i> alose savoureuse X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N5	S3	Vulnérable	5	0	1	0	0	0	4	0	0	0	0	0	1
<i>Chaetura pelagica</i> martinet ramoneur M (Menacée) / M (Menacée)	G5	N4B	S2S3	Susceptible	4	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	321
<i>Falco peregrinus</i> faucon pèlerin X (Aucun) / X (Aucun)	G4	N3N4B,N3 N	S3S4	Vulnérable	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	238
<i>Graptemys geographica</i> tortue géographique P (Préoccupante) / P (Préoccupante)	G5	N3	S2	Vulnérable	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13
<i>Lanius ludovicianus</i> pie-grièche migratrice VD (En voie de disparition) / VD (En voie de disparition)	G4	N3N4B	S1B	Menacée	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	4
<i>Lasionycteris noctivagans</i> chauve-souris argentée X (Aucun) / X (Aucun)	G3G4	N5	S3	Susceptible	2	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	46

2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 10

Nom latin

Nom commun Statut canadien Cosepac / Lep	Rangs de priorité			Statut	Total Requête	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec**	
	G	N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	I	Autres*		
<i>Lasiurus borealis</i> chauve-souris rousse X (Aucun) / X (Aucun)	G3G4	N4	S3	Susceptible	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	142
<i>Lasiurus cinereus</i> chauve-souris cendrée X (Aucun) / X (Aucun)	G3G4	N5	S3	Susceptible	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	109	
<i>Storeria dekayi</i> couleuvre brune NEP (Non en péril) / X (Aucun)	G5	N5	S2	Susceptible	3	0	2	0	0	0	0	0	1	0	0	78	
Totaux:					20	2	7	0	0	0	5	0	6	0	0		

* Cette colonne compile les occurrences introduites, réintroduites et/ou restaurées pour chaque espèce suivie au CDPNQ.

** Les occurrences de qualités F, H, X ou compilées dans la colonne «Autres» ne sont pas comptabilisées dans ce nombre.

Signification des termes et symboles utilisés

Rang de priorité : Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminé selon trois échelles : G (GRANKE; l'aire de répartition totale) N (NRANKE; le pays) et S (SRANKE; la province ou l'État) en tenant compte principalement de la fréquence et de l'abondance de l'élément. Seuls les rangs 1 à 3 traduisent un certain degré de précarité. Dans certains cas, les rangs numériques sont remplacés ou nuancés par les cotes suivantes : B : population animale reproductrice (breeding); H : historique, non observé au cours des 20 dernières années (sud du Québec) ou des 40 dernières années (nord du Québec); M : population animale migratrice; N : population animale non reproductrice; NA : présence accidentelle / exotique / hybride / présence potentielle / présence rapportée mais non caractérisée / présence rapportée mais douteuse / présence signalée par erreur / synonymie de la nomenclature / existant, sans occurrence répertoriée; NR : rang non attribué; Q : statut taxinomique douteux; T : taxon infra-spécifique ou population isolée; U : rang impossible à déterminer; X : éteint ou extirpé; ? : indique une incertitude

Qualité des occurrences : A : excellente; B : bonne; C : passable; D : faible; E : à caractériser; F : non retrouvée; H : historique; X : disparue; I : introduite

Précision des occurrences : S : 150 m de rayon; M : 1,5 km de rayon; G : 8 km de rayon; U : > 8 km de rayon

Indice de biodiversité : 1: Exceptionnel; 2: Très élevé; 3: Élevé; 4: Modéré; 5: Marginal; 6: Indéterminé (pour plus de détails, voir à la page suivante)

Acronymes des herbiers : BL : MARCEL BLONDEAU; BM : Natural history museum; CAN : Musées nationaux; CCO : Université de Carleton; DAO : Agriculture Canada; DS : California academy of sciences; F : Field museum of natural history; GH : Gray; GR : Christian Grenier; ILL : University of Illinois; JEPS : Jepson herbarium; K : kew; LG : Université de Liège; MI : Université du Michigan; MO : Missouri; MT : MLCP (fusionné à MT); MT : Marie-Victorin; MTMG : Université McGill; NB : University of New Brunswick; NY : New York; OSC : Oregon state university; PM : Pierre Morisset; QFA : Louis-Marie; QFB-E : Forêts Canada; QFS : Université Laval; QK : Fowler; QSF : SCF; QUE : Québec; SFS : Rolland-Germain; TRTE : Toronto; UC : University of California; UQTA : Université du Québec; US : Smithsonian; V : Royal British Columbia museum; WAT : Waterloo university; WS : Washington state



CRITÈRES POUR L'ATTRIBUTION D'UN INDICE DE BIODIVERSITÉ À UNE OCCURRENCE

(adapté de [The Nature Conservancy 1994](#) et [1996](#))

Indice	Sous-indice	Critères
B1	.01	Unique occurrence au monde d'un élément G1
	.02	Unique occurrence au Québec d'un élément G1
	.03	Unique occurrence au Québec d'un élément G2
	.04	Unique occurrence au Québec d'un élément G3
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'un élément G1
	.07	Unique occurrence viable au Québec d'un élément S1
	B2	.01
.02		Occurrence d'excellente à bonne qualité d'un élément G2
.03		Occurrence d'excellente qualité d'un élément G3
.04		Occurrence d'excellente qualité d'un élément S1
B3	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G2
	.02	Occurrence de bonne qualité d'un élément G3
	.03	Occurrence de bonne qualité d'un élément S1
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'une espèce S2 ou d'excellente qualité de toute communauté naturelle
	.11	Occurrence de bonne qualité d'un élément S2
B4	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G3
	.02	Occurrence de qualité passable d'un élément S1
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'un élément S3
	.05	Occurrence de bonne qualité de toute communauté naturelle S3, S4 ou S5
	.07	Occurrence de bonne qualité d'un élément S3
B5	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément S2
	.03	Occurrence de qualité passable d'un élément S3
	.04	Occurrence parmi les cas suivants : qualité faible, historique, présence contrôlée (existant)

Indice de biodiversité

L'indice de biodiversité est évalué pour les éléments les plus importants de la diversité biologique selon les critères indiqués dans le tableau. Pour fins de calcul, les rangs de priorité des sous-espèces et variétés (rangs T associés au rangs G) ainsi que ceux des populations (rangs T associés au rangs S) sont assimilés aux rangs de base (G ou S). L'indice met l'emphase sur le ou les éléments les plus rares. De même, une plus grande importance est accordée aux rangs de priorité à l'échelle globale. Seules les occurrences relativement précises (niveau de précision supérieur à 1,5 km) sont considérées.

Les occurrences de valeur indéterminée (E) ou historique (F et H) ont un poids très faible sur le plan de la conservation du territoire visé. Cependant, elles sont prioritaires sur le plan de l'acquisition de connaissances.

Intérêt pour la conservation

Les occurrences avec un indice de biodiversité de B1 à B3 sont considérées comme d'intérêt le plus significatif pour la conservation.

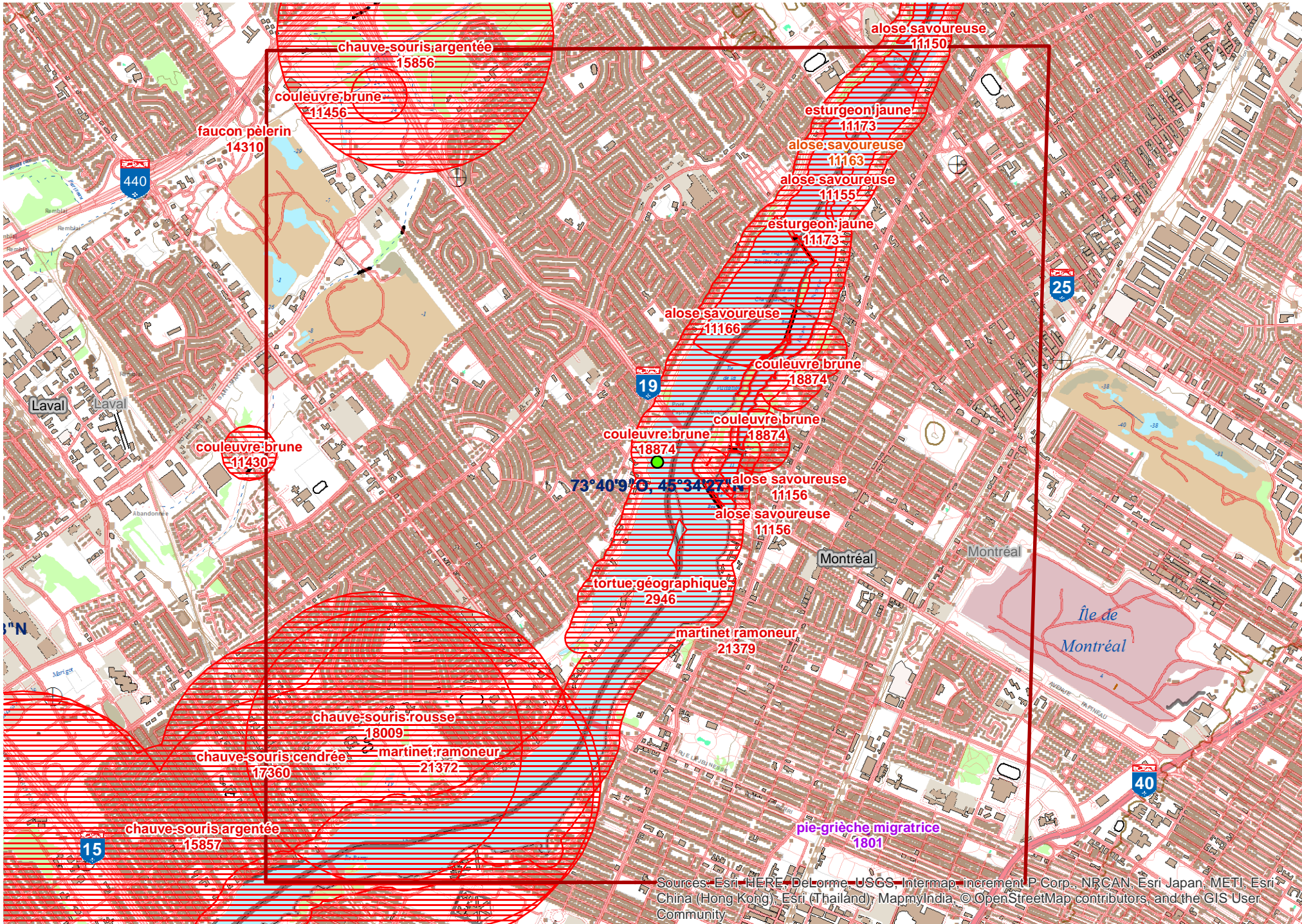
Références

[The Nature Conservancy, 1994. The Nature Conservancy, Conservation Science Division, in association with the Network of Natural Heritage Programs and Conservation Data Centers, 1992. Biological and Conservation Data System \(Supplement 2+, released March, 1994\). Arlington, Virginia.](#)

[The Nature Conservancy, 1996. The Nature Conservancy Conservation Systems Department, Element Rank Rounding and Sequencing. Arlington, Virginia.](#)



DOSSIER INFO 10 332 **Projet de maintenance de petits ouvrages électriques en aval et en amont de la centrale Rivière-des-Prairies**



Légende

- Zone_recherche_cdpnq_rdp
- CDPNQ - EMVS - DGFa_06-13**
- Précision**
- 150 m
- 1500 m
- > 8000 m
- Aire de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA)**
- 02-xx-xxxx**
- Protégé
- Non-Protégé
- Aire de confinement du cerf de virginie**
- 06-xx-xxxx**
- Protégé
- Non-Protégé
- Colonie d'oiseaux sur une île**
- Limites de la colonie
- Héronnière**
- 03-xx-xxxx**
- Aire de nidification
- Bande de protection 0-200 m
- Bande de protection 200-500 m
- Habitat du rat musqué**
- 11-xx-xxxx**
- Protégé
- Non-Protégé
- Site d'intérêt faunique
- Milieu boisé

73°40'9" O, 45°34'27" N



Système de projection: Mercator Transverse Modifié (MTM), fuseau 8
 North American Datum (NAD) 83
 Sources de données: Eléments de fond de carte (BDTQ, ESRI World Imagery et ESRI World Street Map)
 Limites administratives (BDTA)
 Données fauniques (MFFP et partenaires)

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Québec

Carte produite par Mélissa Lamoureux le 2017-04-10

Sources: Esri, HERE, DeLorme, USGS, Intermap, increment P Corp., NRCAN, Esri Japan, METI, Esri China (Hong Kong), Esri (Thailand), MapmyIndia, © OpenStreetMap contributors, and the GIS User Community

Annexe B

Exemple de fiches de terrain (fiches de terrain du projet sur CD)

- 1) Caractérisation de l'habitat
- 2) Données des pêches

Remplie par : _____ Vérifiée par : _____ Date: _____ Heure : _____

Cours d'eau: _____ Section: _____ Cours d'eau intermittent:

Chaînage: _____ LAT. (amont): _____ LON. (amont) _____

Description: _____ LAT. (aval): _____ LON. (aval) _____

Caractéristiques générales:

Taille		Environnement		Couvert forestier		Type d'écoulement	
Longueur	_____ m	Naturel	_____ %	Total	_____ %	Fosse	<input type="checkbox"/>
Largeur	_____ m	Agricole	_____ %	Feuille	_____ %	Rapide	<input type="checkbox"/>
Profondeur max.	___ m	Villégiature	_____ %	Conifère	_____ %	Eau vive	<input type="checkbox"/>
Profondeur moy.	___ m	Résidentiel	_____ %			Régulier	<input type="checkbox"/>
						Chenal	<input type="checkbox"/>
Vitesse du courant		Niveau d'eau		Transparence		Découpage	
Rapide (>1m/s)	<input type="checkbox"/>	Inondation	<input type="checkbox"/>	Claire	<input type="checkbox"/>	Rectiligne	<input type="checkbox"/>
Modérée (>0,5m/s)	<input type="checkbox"/>	Très élevé	<input type="checkbox"/>	Turbide	<input type="checkbox"/>	Sinueux	<input type="checkbox"/>
Lente (>0,1 m/s)	<input type="checkbox"/>	Elevé	<input type="checkbox"/>	Très turbide	<input type="checkbox"/>	Méandre	<input type="checkbox"/>
Nulle	<input type="checkbox"/>	Normal	<input type="checkbox"/>	T° eau	_____ °C		
Mesure _____ m/s		Etiage	<input type="checkbox"/>	T° air	_____ °C		

Caractéristiques de la zone inondable

Matériaux	RG	RD	Pente	RG	RD	Erosion	RG	RD	Végétation	RG	RD
Argile	_____ %	_____ %	Douce	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Faible	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Herbacée	_____ %	_____ %
Sable	_____ %	_____ %	Modérée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Modérée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Arbustive	_____ %	_____ %
Organique	_____ %	_____ %	Abrupte	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Forte	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Arboresc.	_____ %	_____ %
Till	_____ %	_____ %				Hauteur			Total	_____ m	_____ m
Roche mère	_____ %	_____ %				du talus	_____ m	_____ m			

Caractéristiques de la beine

Matériaux	RG	RD	Pente	RG	RD	Etat du substrat	RG	RD	Végétation	RG	RD
Organique	_____ %	_____ %	Douce	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Propre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aquatique	_____ %	_____ %
Argile	_____ %	_____ %	Modérée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Compacté	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Emergente	_____ %	_____ %
Limon/silt	_____ %	_____ %	Abrupte	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Colmaté	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Total	_____ m	_____ m
Sable	_____ %	_____ %									
Gravier	_____ %	_____ %									
Galet	_____ %	_____ %									
Bloc	_____ %	_____ %									
Roche mère	_____ %	_____ %									

Profil transversal

Pêche

Engins	Station	# fiche de pêche	Station	# fiche de pêche	Station	# fiche de pêche

Habitats potentiels de fraie

	Nul	Faible	Moyen	Elevé	Obstacle à la migration	<input type="checkbox"/>
Ombre de fontaine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Contraintes à l'installation	<input type="checkbox"/>
Autres salmonidés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	d'un ponceau:	<input type="checkbox"/>
Espèces d'eaux calmes (brochet)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	
Espèces d'eaux vives (doré)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	
Cyprinidés et poissons appâts	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	
Autres : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	

Croquis du site

Remarques (photos) :

No de transect	Distance du bord (m)	Profondeur totale (m)	Vitesse		Végétation aquatique	Substrat (dominant / sous-dominant)						
			0,2 m/s	0,8 m/s		Roc 500 mm	Bloc 250-500 mm	Galet 80-249 mm	Caillou 40-79 mm	Gravier 5-39 mm	Sable 0,12-4 mm	Limon 0,12 mm
No Long. : Lat. :	1 3 5											
No Long. : Lat. :	1 3 5											
No Long. : Lat. :	1 3 5											
No Long. : Lat. :	1 3 5											
No Long. : Lat. :	1 3 5											
No Long. : Lat. :	1 3 5											
No Long. : Lat. :	1 3 5											
No Long. : Lat. :	1 3 5											
No Long. : Lat. :	1 3 5											

FICHE DE PÊCHE

Remplie par : _____ Vérifiée par : _____ Projet : _____ Campagne : _____ Code station : _____

Localisation

Zone : _____

Point kilométrique : _____

Coordonnées (WGS84 degrés décimaux)

Latitude 1 : _____

Longitude 1 : _____

Latitude 2 : _____

Longitude 2 : _____

Création de station

Plan d'eau : _____ Description de la station : _____

Système : _____

Groupes personnalisés

1 _____ :

2 _____ :

Type de milieu : _____

Positionnement sur croquis ou carte

Substrat

	Domi- nant	Sous- dominant	%
Roche-mère	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
Bloc (> 250 mm)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
Galet (80 à 249 mm)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
Caillou (40 à 79 mm)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
Gravier (5 à 39 mm)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
Sable (0,125 à 4,9 mm)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
Limon (< 0,125 mm)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
Argile	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
Organique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
État du substrat <i>(propre, compacté, colmaté)</i>	_____		

Engin et effort

Engin de pêche : _____

Début Fin

Profondeur : _____

Date : _____

Heure : _____

Nb coups/nb pêcheurs : _____
(troubleau/séine) (pêche à la ligne)

Nombre de nuits : _____

Secondes de pêche : _____

Longueur (m) : _____

Surface (m²) : _____

Maille en rive : P G

Dénombrement des captures

Espèce	Statut (capt., obs.)	Dévelop. (œuf, alevin, juvénile, adulte)	Nombre	Espèce	Statut (capt., obs.)	Dévelop. (œuf, alevin, juvénile, adulte)	Nombre

Mesures

Nom	Valeur	Profondeur	Pose	Levée
Température de l'eau :	_____ °C	_____ m	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Température de l'eau :	_____ °C	_____ m	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
A _____	_____	_____ m	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
U _____	_____	_____ m	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
T _____	_____	_____ m	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
R _____	_____	_____ m	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S _____	_____	_____ m	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M _____	_____	_____ m	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S _____	_____	_____ m	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S* _____	_____	_____ m	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Conditions de la pêche

Végétation aquatique	Domi- nante	Sous- dominante	Couvert nuageux	Pose	Levée
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Non émergente <input type="checkbox"/> Flottante <input type="checkbox"/> Émergente <input type="checkbox"/> Submergée <input type="checkbox"/> Algues <input type="checkbox"/> Dénudée <input type="checkbox"/> Autre _____ 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> De 0 à 25 % <input type="checkbox"/> De 25 à 50 % <input type="checkbox"/> De 50 à 75 % <input type="checkbox"/> De 75 à 100 % 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Couverture végétation aquatique 0 à 25 % <input type="checkbox"/> 25 à 50 % <input type="checkbox"/> 50 à 75 % <input type="checkbox"/> 75 à 100 % <input type="checkbox"/>					
Couvert forestier (en ruisseau) 0 à 25 % <input type="checkbox"/> 25 à 50 % <input type="checkbox"/> 50 à 75 % <input type="checkbox"/> 75 à 100 % <input type="checkbox"/>					
Niveau d'eau Élevé <input type="checkbox"/> Normal <input type="checkbox"/> Étiage <input type="checkbox"/>					
Transparence Claire <input type="checkbox"/> Turbide <input type="checkbox"/> Très turbide <input type="checkbox"/>					
Vitesse du courant Lente ou nulle (< 0,1 m/s) <input type="checkbox"/> Modérée (0,1 à 0,5 m/s) <input type="checkbox"/> Rapide (0,5 à 1 m/s) <input type="checkbox"/> Très rapide (> 1 m/s) <input type="checkbox"/>	Pose <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Levée <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>			
Force du vent Nulle <input type="checkbox"/> Faible <input type="checkbox"/> Moyenne <input type="checkbox"/> Forte <input type="checkbox"/> Très forte <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>			
Direction du vent _____					

NOTES DE PÊCHE : _____

Annexe C Groupe d'espèces et caractérisation des habitats et des périodes de fraie

ANNEXE C — Groupe d'espèces et caractéristiques des habitats et des périodes de fraie

Type d'eau	Type de communauté	Espèces typiques	Habitat de fraie	Période sensible
Chaude	Cyprinidés et poissons-appâts	Méné à nageoires rouges Méné de lac Méné émeraude Méné jaune Mulet à cornes Queue à tache noire Tête-de-boule	Habitats de fraie variés dans des ruisseaux agricoles ou forestiers ; Zones d'eau à écoulement rapide ou lent ; Substrat rocheux, vaseux ou végétation aquatique ; Profondeur variant de 0,1 à 0,5 m ; Habitat de fraie majeur localisé en plaine inondable.	Mai à juillet
Chaude	Fraie en eaux calmes	Grand brochet Perchaude Barbotte brune	Plaine inondable dans des zones de végétation aquatique ou terrestre inondées ; Profondeur : 0,1 à 1,5 m	15 avril et mai
Chaude	Fraie en eaux vives	Doré jaune Doré noir Meunier sp. Chevalier sp. Achigan à petite bouche ¹	Zones de rapides ou à proximité ; Substrat de blocs et galets ; Vitesse de courant moyenne à rapide (0,3 à 1,2 m/s) ; Profondeur entre 0,5 et 2,0 m	15 avril et juin
Froide	Fraie en eaux vives	Omble de fontaine	Zones d'eaux vives ; Substrat dominé par du gravier propre ; Vitesse de courant moyenne à rapide (0,3 à 1,2 m/s) ; Profondeur variant entre 0,2 et 1,0 m	15 septembre au 15 juin

¹ L'alevinage de cette espèce peut se poursuivre en juillet.

Données tirées de Scott et Crossman 1974, Provost 1982, Environnement Illimité inc. 1985a, 1985b et 1993, Bernatchez, L. et M. Giroux 2000.

Annexe D Répertoire photographique

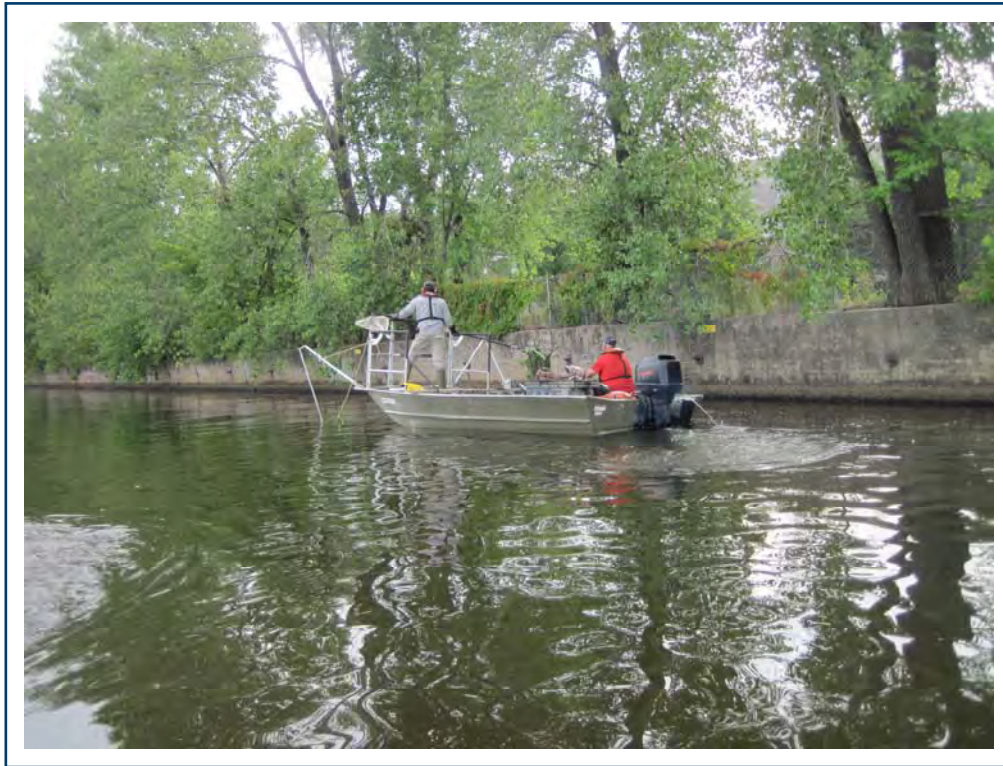


PHOTO 1 — Pêche électrique à haut voltage



PHOTO 2 — Seine de rivage



PHOTOS 3-1 et 3-2 — Muret de ciment



PHOTO 4 — Berge naturelle



PHOTO 5 — Berge urbaine gazonnée



PHOTO 6 — Tronçon 1 vers l'aval



PHOTO 7 — Tronçon 2 vers l'aval

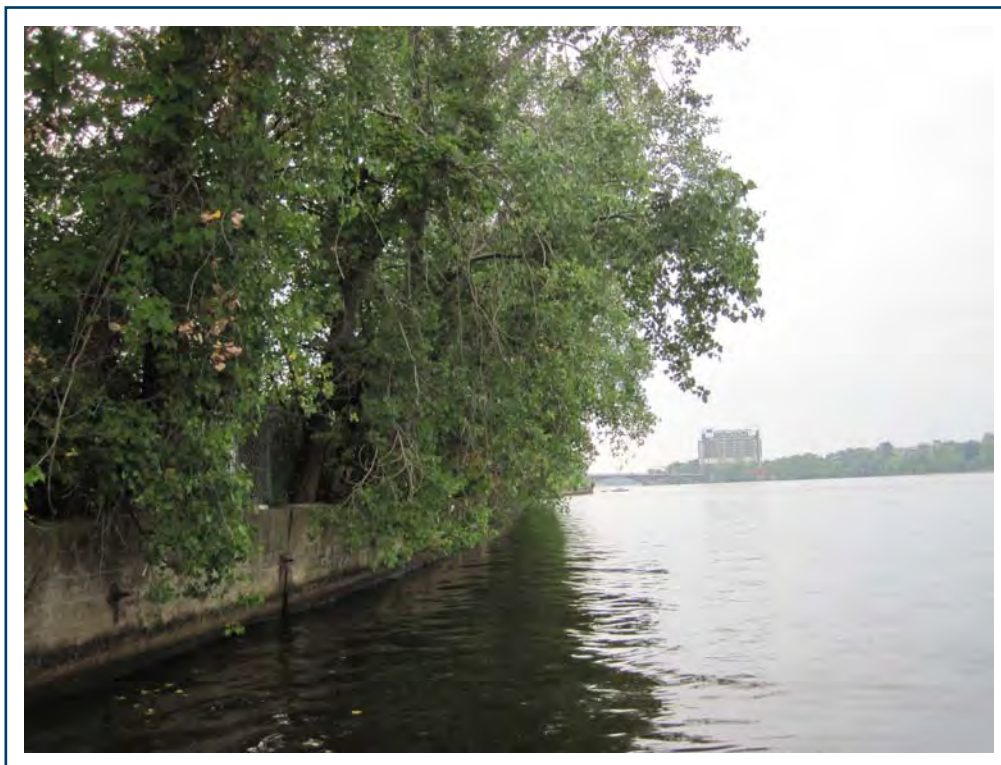


PHOTO 8 — Tronçon 3 vers l'amont



PHOTO 9 — Tronçon 4 vers l'amont



PHOTO 10 — Tronçon 5 vers l'aval

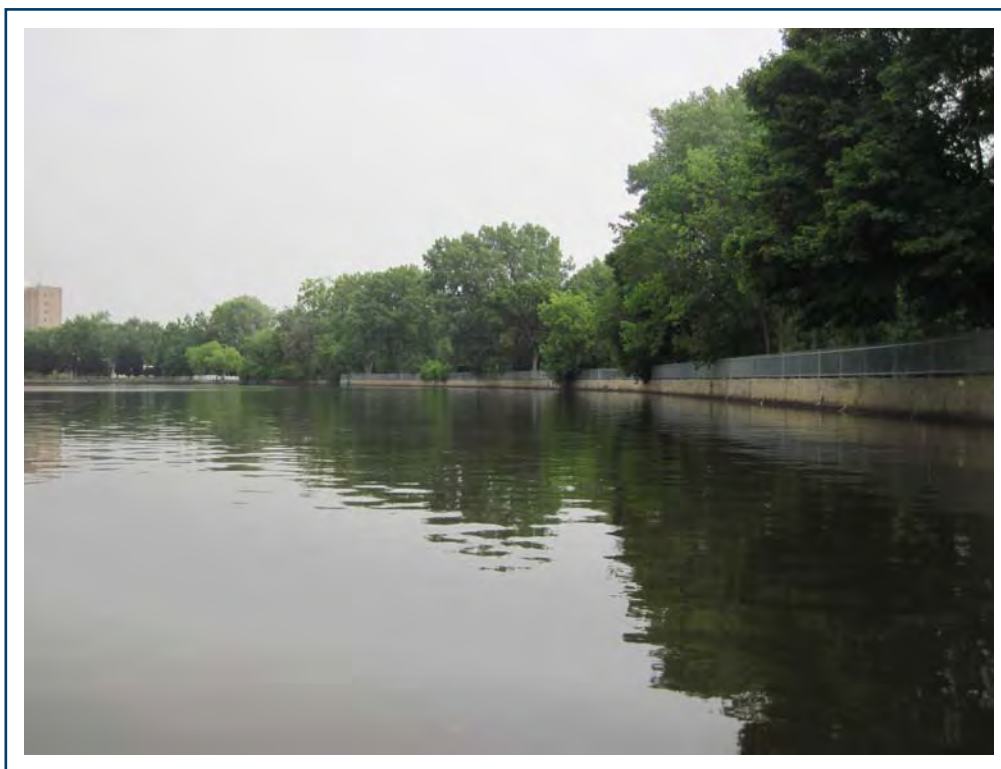


PHOTO 11 — Tronçon 6 vers l'aval



PHOTO 12 — Tronçon 7 vers l'amont



PHOTO 13 — Tronçon 8 vers l'aval



PHOTO 14 — Tronçon 9 vers l'aval



PHOTO 15 — Crapet-soleil



PHOTO 16 — Maskinongé



PHOTO 17 — Lépisosté osseux



PHOTO 18 — Alose savoureuse

Annexe E Caractéristique des neuf tronçons parcourus au barrage Simon-Sicard le 22 août 2017

Annexe E — Caractéristique des neuf tronçons parcourus au barrage Simon-Sicard le 22 août 2017

Secteur	Lat amont	Lat aval	Long amont	Long aval	Environnement	Couvert forestier	Type d'écoulement	Vitesse du courant en rive	Niveau d'eau	Transparence	Découpage
1	45,33°671	45,33°708	73,40°237	73,40°204	Urbain	Aucun	Régulier	Lente	Très élevé	Turbide	Rectiligne
2	45,33°708	45,33°764	73,40°204	73,40°180	Urbain	Aucun	Régulier	Lente	Très élevé	Turbide	Rectiligne
3	45,33°762	45,33°807	73,40°106	73,40°075	Urbain	Feuille 60%	Régulier	Lente	Très élevé	Turbide	Rectiligne
4	45,33°807	45,33°828	73,40°075	73,39°969	Urbain	Feuille 60%	Régulier	Lente	Très élevé	Turbide	Rectiligne
5	45,33°828	45,33°837	73,39°969	73,39°933	Urbain	Feuille 60%	Régulier	Lente	Très élevé	Turbide	Rectiligne
6	45,33°837	45,34°081	73,39°933	73,39°819	Urbain	Feuille 60%	Régulier	Lente	Très élevé	Turbide	Rectiligne
7	45,34°081	45,34°105	73,39°819	73,39,779	Urbain	Feuille 60%	Régulier	Lente	Très élevé	Turbide	Rectiligne
8	45,34°105	45,34°164	73,39°779	73,39,758	Urbain	Feuille 60%	Régulier	Lente	Très élevé	Très turbide	Rectiligne
9	45,34°164	45,34°228	73,39°758	73,39,754	Urbain	Total 5%	Régulier	Lente	Très élevé	Très turbide	Rectiligne

Annexe F

Données

- 1) Données de pêche
- 2) Données brutes

Annexe F – Nombre de poissons capturés et observés à la pêche électrique au barrage Simon-Sicard en 2017

Espèce	Développement	2017-08-22					2017-08-31					2017-09-08					Total
		PE01	PE02	PE03	PE04	PE05	PE01	PE02	PE03	PE04	PE05	PE01	PE02	PE03	PE04	PE05	
Achigan à petite bouche	Jeune de l'année											2			1		3
	Juvenile											4					4
	Adulte											1	1		1	1	4
Barbotte brune	Adulte								1								1
Barbue de rivière	Juvenile			1						1							2
Carpe	Adulte			1		4											5
Crapet de roche	Jeune de l'année			1	1												2
	Juvenile				1							2					3
Crapet-soleil	Juvenile			2			1		1			3		1	1		9
	Adulte	2		4	1						1			1			9
Cyprins sp.	Juvenile								2		1						3
Fouille-roche zébré	Adulte		1	1	2					1							5
Gaspereau	Adulte									3							3
Grand brochet	Jeune de l'année											1					1
Laquaiche argentée	Adulte		1	1													2
Lépisosté osseux	Jeune de l'année				1												1
Maskinongé	Jeune de l'année	1															1
Méné émeraude	Adulte			20													20
Méné jaune	Juvenile			4		1											5
	Adulte	12	1	3		1			2		2						21
Meunier noir	Adulte	3												1			4
Perchaude	Juvenile					1						2				2	5
	Adulte	2		2	2		2		3	4		1		1	1	1	19
Queue à tache noire	Juvenile			3	5					1							9
Raseux-de-terre noir	Juvenile				2												2
Total général		20	3	43	15	7	3	0	15	4	4	16	1	4	4	4	143

Annexe F – Nombre de poissons capturés à la seine de rivage au barrage Simon-Sicard en 2017

Espèce	Développement	2017-08-31					2017-09-08							Total
		SE01	SE02	SE03	SE04	SE05	SE01	SE02	SE03	SE04	SE05	SE06	SE07	
Achigan à petite bouche	Jeune de l'année	1	2			2	1	1						7
	Juvenile							2	1					3
	Adulte							1						1
Alose savoureuse	Jeune de l'année								1					1
Crapet de roche	Jeune de l'année	1	2							13	4	4		24
	Juvenile				9	3	1			4	5	3	1	26
	Adulte				1									1
Crapet-soleil	Jeune de l'année			30	1									31
	Juvenile				1					5				6
	Adulte				1									1
Crayon d'argent	Juvenile			1						1			2	
Cyprins sp.	Jeune de l'année		12										12	
Fouille-roche zébré	Adulte					1					1	1	3	
Grand brochet	Jeune de l'année				1								1	
Marigane noire	Juvenile											1	1	
Méné émeraude	Juvenile	16	52		89	1			2	5			165	
	Adulte				23			2	1		10		36	
Méné jaune	Adulte				3								3	
Perchaude	Jeune de l'année				1								1	
	Juvenile								3		1		4	
	Adulte				1				1		2	1	5	
Queue à tache noire	Jeune de l'année								2				2	
	Juvenile				42	5				1			48	
Raseux-de-terre noir	Jeune de l'année											1	1	
	Juvenile		4	1	9	20		4	1	8	26	6	79	
	Adulte					1			1	6		1	9	
Ventre-pourri	Juvenile					1							1	
Total général		18	72	32	182	34	2	10	4	39	49	21	11	474

